



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 6 septembre 2021

Réunion de concertation autour de la mise à 2x3 voies de l'autoroute A63 en Gironde

L'autoroute A63 est une branche essentielle du système routier en Gironde mais également au niveau national et européen. Elle est empruntée par les usagers locaux mais aussi par un important trafic d'échange nord-sud de fret et de voyageurs.

La section d'A63 entre l'échangeur n°21 au droit de la commune de Salles et l'Espagne est à 2x3 voies sous le régime de la concession autoroutière. En Gironde, entre l'échangeur n°21 et la rocade bordelaise, sur 35 km, l'A63, qui supporte pourtant un trafic élevé, est à 2x2 voies.

Des solutions d'aménagement à 2x3 voies de cette section d'A63 sont donc à l'étude.

La préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Fabienne BUCCIO, a organisé ce lundi 6 septembre 2021 une réunion de concertation avec les parlementaires, les représentants des collectivités concernées et les chambres consulaires.

L'objectif était de présenter les évolutions des scénarios de mise à 2x3 voies complète par le biais d'une mise à péage, mais aussi un scénario alternatif, sur financement public, d'une mise à 2x3 voies partielle de l'A63 dans sa partie la plus proche de la rocade bordelaise.

Cette réunion a permis de recueillir les observations des partenaires sur ce projet afin d'enrichir le dossier de saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP), dont la mise au point est aujourd'hui bien avancée.

Sur la base du dossier qui lui sera transmis à l'automne, la CNDP décidera des modalités de consultation du grand public à mettre en œuvre pour la poursuite de ce projet : soit un débat public, soit une concertation avec garants.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Agathe Nougé : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex